

La surdité est une des maladies professionnelles majeures en France et en Europe. Elle s'installe le plus souvent de façon insidieuse. Après une exposition à un bruit intense, on peut souffrir d'une baisse temporaire de l'acuité auditive, puis l'audition redevient normale. Mais si l'exposition est prolongée et fréquente ou si le niveau du bruit est extrêmement élevé, l'atteinte devient irréversible. Le danger existe à partir d'une exposition journalière à un niveau de bruit supérieur à 80 dB(A). Au-delà de 135 dB(A), toute exposition, même très courte, est dangereuse. L'exposition à certains solvants, dits ototoxiques, peut amplifier le phénomène.

Le bruit est également une source de fatigue et un facteur d'accidents du travail : il masque des signaux d'alerte, il perturbe la communication entre opérateurs, il détourne l'attention. L'organisme ne s'habitue pas au bruit : le cœur bat plus vite, la tension augmente, la digestion est ralentie, le sommeil est moins reposant, le stress s'installe, avec son cortège, d'anxiété voire d'irritabilité.

Quelques questions à se poser :

Les opérateurs se plaignent-ils du bruit ? Doivent-ils crier pour s'entendre, pour se comprendre ? Le bruit est-il continu ? intense et bref ? Quelles sont les sources de bruit ? Qui est exposé, en permanence ou par intermittence ? Existe-t-il des protections collectives ? Sont-elles efficaces ? Les locaux donnent-ils une impression de réverbération, de brouhaha, d'amplification du bruit ? Sur les postes concernés, les opérateurs ont-ils des protections auditives ? Sont-elles adaptées ?

Un test : si deux opérateurs doivent crier pour s'entendre à 30 cm, le bruit avoisine 84 dB(A).

La maîtrise des risques liés au bruit signifie :

- Prendre des dispositions en amont du problème (*préciser lors de l'achat d'une machine le niveau d'émission sonore à ne pas dépasser au poste de travail, remplacer les outils bruyants par des outils moins bruyants, modifier les techniques et les processus de production*),
- Réduire le bruit à la source (*diminuer les vitesses d'écoulement, utiliser des silencieux d'échappement, couvrir les structures de matériaux amortissants, lubrifier les contacts...*),
- Agir sur la propagation du bruit (*atténuer la propagation des vibrations des machines, les isoler par un encoffrement ou un cloisonnage, mettre en place des écrans entre la machine et le travailleur le plus proche, traiter le local pour absorber le bruit et atténuer la réverbération*),
- Organiser le travail (*déporter les sources de bruit hors des lieux de travail, organiser le travail et la circulation du personnel pour éviter les expositions inutiles, limiter la durée d'exposition en alternant les tâches*),
- Protéger les personnes (*cabine de commande insonorisée, signalisation des zones dangereuses, mise à disposition de protections auditives, surveillance médicale des travailleurs exposés*),
- Informer et former les travailleurs (*pour que les protections auditives soient utiles et utilisées, il est préférable que l'opérateur choisisse celles qui lui convient, qu'il apprenne à bien les utiliser, qu'il puisse remplacer ses prises d'information auditives par des prises d'information visuelles*).